

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des aides à l'optimisation environnementale de plans d'eau

Le syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A) décline actuellement le programme d'actions agricoles du contrat de rivière Aveyron amont 2020-2024, contribuant notamment à la préservation et la reconquête du bon état des milieux aquatiques.

Dans ce cadre, le SMBV2A propose un appui technique et administratif **au montage de dossiers de demandes de financements** (jusqu'à 80%) **concernant des travaux de mise à niveau environnementale de plans d'eau**. Les travaux éligibles sont les suivants : mise en dérivation de plans d'eau actuellement en barrage de cours d'eau, installation de moines hydrauliques, de répartiteurs de débit, de système de vidange, etc... Attention, ces aides ne concernent pas la création de nouveaux plans d'eau ainsi que les travaux de mise aux normes au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques (déversoirs de crue notamment). Ces aides, relevant du plan de développement rural régional (PDRR) sont plus particulièrement destinées aux exploitations agricoles (à titre individuel ou dans un cadre sociétaire) s'agissant de la mesure 441. A noter que les financements proviennent à la fois du FEADER et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le SMBV2A accompagnera prioritairement les propriétaires de plans d'eau du bassin versant de la Serène regroupant 10 communes (en tout ou partie) : BOR-ET-BAR – LA CAPELLE BLEYS - LA FOUILLADE – LE BAS SEGALA – LESCURE-JAOUL – LUNAC – MORLHON-LE-HAUT – NAJAC – SAINT-ANDRE DE NAJAC – SANVENSA. Néanmoins, un appui n'est pas à exclure sur les autres communes du bassin versant en fonction du nombre de demandes et des capacités logistiques de la structure à accompagner les porteurs de projets.

La date limite de dépôt des dossiers concernant l'appel à projets 2021 est fixée au 30 juin.

Les propriétaires et exploitants intéressés par ce dispositif d'accompagnement sont invités à contacter Vincent LAVERGNE – SMBV2A – 06.88.30.74.69 – vincent.lavergne@aveyronamont.fr



*Travaux d'optimisation
environnementale d'un plan d'eau
(mise en dérivation)
sur le bassin des Serènes
commune de La Fouillade (2016)*